



ASVP

Ville de Nantes
UNSa

Le réalisme de l'UNSA face au miroir aux alouettes

L'UNSA vient de réclamer au député-maire la revalorisation de votre prime pour travail permanent en extérieur, en sollicitant son doublement.

Cette revendication est fondée car vous avez de nouvelles missions, elle est statutairement réalisable et elle rentre tout à fait dans le cadre des négociations actuelles sur le régime indemnitaire !

Pour vous, ASVP, cela voudrait dire plus de 40€ supplémentaires sur votre bulletin de paie mensuel.

>> Au dos ce tract copie du courrier adressé au député-maire.

UNSa Territoriaux Ville de Nantes
Tél. 02 40 35 06 27
[www.villedenantes-uns.org]





Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Député Maire
Ville de Nantes
1 rue de l'Hôtel de Ville
44094 NANTES cedex 1

Nantes, le 24 mars 2009

Monsieur le Député Maire,

A l'occasion de réunions de concertation sur la question du règlement intérieur des ASVP, **l'UNSA des Territoriaux de la Ville de Nantes** a pesé dans la négociation afin que la notation ne soit pas subordonnée au nombre de procès-verbaux réalisés par chaque agent. Pour autant, nous ne contestons pas que le stationnement payant sur voirie doit faire l'objet d'une surveillance adaptée.

Cependant, les ASVP n'ont pas qu'une mission répressive et sont chargés comme le stipule l'art 2 du règlement intérieur de nombreuses autres missions : secours et assistance aux personnes sur la voie publique (les agents interviennent régulièrement en soutien des policiers municipaux et sont même souvent les premiers sur les lieux), réalisation d'enquêtes de voirie, signalement de toute anomalie sur l'espace public, etc. Pour l'ensemble de ces activités complémentaires à la mission de verbalisation, il apparaît nécessaire de procéder à un ajustement de la rémunération des agents.

Aussi, l'UNSA des Territoriaux de la Ville de Nantes vous demande de bien vouloir revaloriser la prime de 2,60 euros qu'ils perçoivent par jour travaillé et de la doubler, afin de tenir compte des réalités quotidiennes de leurs missions.

Souhaitant être entendus sur cette revendication qui va dans le sens des négociations sur les enjeux RH, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général – Franck OLIVIER